

Notre approche en matière de placements axés sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

Objectif

Vous trouverez ci-après un aperçu de l'approche de Gestion privée Manuvie en matière de placements axés sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Notre objectif est d'exposer les grandes lignes de notre engagement à l'égard des placements ESG, de faire part de nos convictions fondamentales et de décrire comment les facteurs ESG sont intégrés dans nos processus de placement.

Notre engagement en matière de placements ESG

Une solide intégration des facteurs ESG peut selon nous contribuer à générer des rendements corrigés du risque intéressants pour nos clients à long terme, et cette conviction s'affirme à toutes les étapes de notre processus de placement. En tant qu'investisseurs responsables et gestionnaires des capitaux de nos clients, nous cherchons à comprendre comment nos gestionnaires de placements appliquent les principes ESG à leurs processus, y compris le profil risque-rendement des placements actuels et futurs.

Nous sommes pleinement conscients que la portée des placements ESG est en constante évolution, et notre approche continuera d'évoluer au même rythme. Nous continuerons d'examiner les meilleures pratiques du secteur et de tirer parti de l'expérience de notre société mère, la Société Financière Manuvie, dans la mesure du possible.

Nos convictions

En tant que membre d'une institution financière mondiale de confiance, Manuvie, nous croyons avoir un rôle à jouer pour apporter une contribution positive à la société, au-delà des résultats financiers. En établissant la présente charte, nous aspirons à illustrer comment et où les facteurs ESG sont utilisés dans notre processus de placement.

Notre philosophie offre un cadre souple qui en soutient la mise en place auprès de différents gestionnaires de placements, de différentes catégories d'actif et des placements que nous effectuons sur les marchés publics et privés au nom de nos clients. À Gestion privée Manuvie, nous croyons fermement à la valeur de la gestion active des placements dans toutes les catégories d'actif. La gestion active est liée aux placements ESG, car elle exige que nos gestionnaires comprennent bien la valeur qu'offrent les sociétés dans lesquelles ils choisissent d'investir.

Les gestionnaires de placements que nous invitons sur notre plateforme de placements sont en grande partie signataires des Principes pour l'investissement responsable (PRI)¹, un organisme indépendant soutenu par les Nations Unies qui encourage les placements responsables comme moyen d'améliorer les rendements et de mieux gérer les risques.

¹ Pour en savoir plus sur les PRI, consultez le site <https://www.unpri.org/> (en anglais seulement)

Intégration des facteurs ESG au cycle de vie des placements

À Gestion privée Manuvie, nous observons le cycle de vie des placements pour évaluer comment et où intégrer les facteurs ESG à notre philosophie de placement.

Répartition de l'actif

L'équipe Solutions multiactifs de Gestion de placements Manuvie est un partenaire clé dans la modélisation de notre répartition de l'actif afin de générer des rendements corrigés du risque qui permettent d'atteindre les objectifs de nos clients. Le processus de cette équipe consiste à prévoir le rendement de plus de 140 catégories d'actif tout en tenant compte des facteurs de risque ESG. Ces prévisions ainsi que les écarts-types et les corrélations sont utilisés pour générer des portefeuilles optimisés qui s'adaptent aux facteurs de risque ESG.

Gestionnaires de placements

Une solide intégration des facteurs ESG peut selon nous contribuer à générer des rendements corrigés du risque intéressants pour nos clients à long terme, et cette conviction s'affirme dans notre processus de placement. Dans le cadre du contrôle préalable de l'équipe Recherche de gestionnaires, Monde à Gestion de placements Manuvie, l'approche de nos gestionnaires de placements en matière de placements ESG est examinée et évaluée, de même que de nombreux autres critères d'admissibilité, pour qu'ils puissent obtenir et conserver leur place sur notre plateforme.

Conseillers en placements

Chaque année, par l'intermédiaire du comité de placement de Gestion privée Manuvie, l'équipe Recherche de gestionnaires, Monde informe les conseillers en placements de la philosophie et des processus de nos gestionnaires de placements, y compris de la façon dont les facteurs ESG sont mis en œuvre dans le cadre de leur mandat de placement. De plus, le chef, ESG, Canada, Gestion de placements Manuvie fait une présentation annuelle à l'équipe pour informer les conseillers en placements des nouveautés et du leadership éclairé dans le domaine des ESG. Nous croyons que les connaissances sur les produits et les facteurs ESG découlant de cette communication aideront les conseillers en placements à s'aligner davantage sur les objectifs ESG des clients lors de la constitution des portefeuilles.



Notre relation ESG avec nos gestionnaires de placements

Gestion privée Manuvie tire parti de l'offre de Gestion de placements Manuvie là où elle est pertinente pour nos clients. Nous sommes extrêmement heureux de faire équipe avec une société de gestion de placements bien déterminée à faire des placements durables. Gestion de placements Manuvie a obtenu les meilleures notes pour la stratégie et la gouvernance liées aux PRI, pour l'intégration des actions et pour l'intégration des titres de créance souverains, supranationaux et d'organismes gouvernementaux². Elle a de plus été nommée au sein du groupe des leaders des Principes pour l'investissement responsable (PRI) en 2020 en raison de l'excellence de l'information qu'elle publie en matière d'investissement responsable³.

Gestion privée Manuvie conserve son indépendance par rapport à Gestion de placements Manuvie en ce qui a trait à la collaboration avec des gestionnaires de placements externes au Canada, en Europe et aux États-Unis afin de respecter nos recommandations en matière de répartition de l'actif. Leur capital intellectuel nous sert principalement à gérer nos comptes en gestion distincte. La plupart de nos gestionnaires de placements externes sont signataires des PRI. L'initiative PRI définit également l'investissement responsable comme une « stratégie et une pratique visant à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions de placement et l'engagement actionnarial »⁴.

Marchés privés – immobilier et agriculture

Gestion privée Manuvie facilite le placement des actifs des clients sur les marchés privés, notamment en investissant directement dans des actifs immobiliers et agricoles canadiens.

L'équipe Recherche de gestionnaires, Monde utilisera les mêmes outils et la même approche pour passer en revue chaque instrument du marché privé offert à Gestion privée Manuvie afin d'évaluer l'intégration des facteurs ESG.



Remarque sur les exclusions

En règle générale, nous cherchons à intégrer les principes de placement ESG à notre processus de placement dans la mesure du possible plutôt que d'exclure des sociétés de l'univers de placement de nos gestionnaires. À cette fin, nous préférons communiquer avec les sociétés de gestion des placements afin de bien comprendre leurs pratiques ESG.

Les gestionnaires de placements de notre plateforme ont chacun leur propre approche en matière de facteurs ESG et de politiques sur les exclusions. Par exemple, la politique de Gestion de placements Manuvie sur les armes à sous-munitions stipule que les placements offerts par Gestion de placements Manuvie ne doivent pas sciemment investir directement dans des sociétés qui fabriquent des armes à sous-munitions.

² Pour en savoir plus sur la méthodologie relative aux PRI et pour prendre connaissance du rapport complet d'évaluation et de transparence à l'égard des PRI de Gestion de placements Manuvie, rendez-vous à l'adresse <https://www.manulifeim.com/institutional/ca/fr/sri-report>.

³ <https://www.unpri.org/the-pri-leaders-group/4771.article> (en anglais seulement)

⁴ https://www.unpri.org/pri/about-the-pri#How_is_the_PRI_funded

⁵ <https://www.manulifeim.com/institutional/ca/fr/sustainability/cluster-munitions-policy>

Gestion privée Manuvie est une division de Gestion de placements Manuvie limitée et de Distribution Gestion de placements Manuvie inc. Les services de placement sont offerts par Gestion de placements Manuvie limitée et/ou par Distribution Gestion de placements Manuvie inc. Les services et les produits bancaires sont offerts par la Banque Manuvie du Canada. Les services de gestion de patrimoine et de planification successorale sont offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Gestion de placement limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., la Banque Manuvie du Canada et La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers sont des filiales en propriété exclusive de la Société Financière Manuvie (« SFM »).

Manuvie, le M stylisé, Gestion privée Manuvie et le logo qui l'accompagne sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisés par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

PPM 539201